



MAIRIE DE MAMIROLLE
2 bis rue de l'École
25620 MAMIROLLE
03 81 55 71 50
mairie@mamirolle.com

CONTRAT DE LOCATION DE LA VAISSELLE DE LA SALLE DES FÊTES

VOUS ÊTES UN PARTICULIER **UNE PERSONNE MORALE : ASSOCIATION** **AUTRE**

Délibération n°2015-83 du 26 novembre 2015 portant revalorisation des tarifs de la location de la vaisselle de la salle des fêtes applicable à compter du 1^{er} janvier 2016

entre Monsieur le Maire de Mamirolle et :

Nom de la personne morale :			
NOM :		Prénom :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
Adresse :			
CP :		Ville :	
Tél. :		Portable :	
E-mail :			
Objet de la manifestation (préciser si but commercial) :			
Date de la location :			

<u>Tarif général de location de couverts*</u> :	<u>Quantité</u> :	<u>Coût total</u> :
De 1 à 60 : forfait de 46 € De 61 à 100 : forfait de 63 € De 101 à 150 : forfait de 83 € De 151 à 200 : forfait de 100 € De 201 à 260 : forfait de 115 €		

<u>Tarif de location de couverts pour les associations de la commune de Mamirolle*</u> :	<u>Quantité</u> :	<u>Coût total</u> :
De 1 à 60 : forfait de 22 € De 61 à 100 : forfait de 30 € De 101 à 150 : forfait de 40 € De 151 à 200 : forfait de 50 € De 201 à 260 : forfait de 55 €		

Date :

Date :

Signature du preneur :

*Définition d'un couvert pour une personne :

- 3 assiettes au choix entre assiette plate, creuse et à dessert,
- 3 verres au choix entre verre à eau, à vin, et coupe à champagne,
- 5 couverts au choix (fourchette, couteau, cuillère à soupe, dessert, café),
- 1 coupe à glace ou une coupelle à fruits,
- 1 tasse à café et sa soucoupe.

**LISTE DE LA VAISSELLE SOUHAITEE
SALLE DES FETES**

NOM, prénom du preneur :

Date de la location :

	DESIGNATION	Quantité disponible	QUANTITE PRÊTEE	QUANTITE REVENUE	Coût de la vaisselle à l'unité en cas de casse, perte ou vol	Vaisselle cassée, perdue
ASSIETTES	Assiettes plates (240 mm)	1384			4.70 €	
	Assiettes creuses (220 mm)	281			4.60 €	
	Assiettes à dessert (200 mm)	306			3.65 €	
	Bols	68			2.18 €	
VERRES	Duralex (verres tonneau)	220			0.75 €	
	Verres à eau (à pied 19 cl)	294			1.10 €	
	Verres à vin (à pied 12 cl)	280			1.10 €	
	Coupes à champagne (13 cl)	284			1.45 €	
COUVERTS	Fourchettes	330			1.50 €	
	Couteaux	310			4.05 €	
	Cuillères à soupe	270			1.50 €	
	Cuillères à café	290			1.05 €	
CARAFES	Pichets en inox	16			23.70 €	
	Carafes rondes 1 l	31			2.45 €	
	Carafes 1/2 l	34			1.80 €	
PLATS	Plateaux service	5			27.85 €	
	Plats à tarte	7			21.50 €	
	Longs plats en inox	20			9.80 €	
SALADIERS	Saladiers en verre	19			5.95 €	
	Légumières en inox	20			7.25 €	
	Soupières en inox	24			18.65 €	
CAFE	Tasses à café	313			1.50 €	
	Soucoupes	87			1.20 €	
	Pots isothermes	2			50.80 €	
	Cafetière avec filtres, 2 doseurs et 4 pots en verre	1				
	Coupelles à sucre	24			3.00 €	
SALADE	Services à salade en inox	27			13.45 €	
DIVERS	Pelles à tartes	4			7.30 €	
	Coupes à glace	130			2.95 €	
	Grandes louches	1			9.15 €	
	Petites louches	11			4.80 €	
	Saucières en inox	10			17.45 €	
	Tire-bouchon	1			6.35 €	
	Planche à pain avec couteau	1			91.00 €	
	Corbeilles à pain	77			8.15 €	
	Grilles pour le chauffe-plat	11				
	Ouvre-boîtes	3				
	Table roulante	2				

Date d'emprunt :

Date de restitution :

Signature de l'agent de la commune :

Signature de l'agent de la commune :

Signature du preneur :

Signature du preneur :

MAMIROLLE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 16

Date de convocation :

20/11/2015

Date d'affichage :

03/12/2015

Délibération

N° 2015/83

Accusé de réception en préfecture
025-212503643-20151126-2015-83-DE
Date de télétransmission : 30/11/2015
Date de réception préfecture : 30/11/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le vingt-six novembre deux mille quinze, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Daniel HUOT, Maire.

Etaient présents :

HUOT Daniel, MARTIN Francine, LETHIER Daniel, SEYER Séverine, PARRA Miguel, LOOTEN Bernard, RICARD Edwige, PREVITALI Christian, BULLE Dominique, ANZALONE Nelly, LEBARBENCHON Florence, BRENET Martine, BICHET Monique, MAILLOT Dominique, BERNER Jean- Louis.
formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mmes BOURGOIN Cécile, CLOIREC Céline et Ms COPPOLA Ernest et CUENOT Éric.

Procuration: de M. COPPOLA Ernest à M. Miguel PARRA

M. LOOTEN Bernard a été élu secrétaire

OBJET: Revalorisation des tarifs de location de la vaisselle de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs actuels de location de la vaisselle ont été fixés par délibération n° 2013/47 du 11 avril 2013.

Monsieur le Maire propose d'appliquer les nouveaux tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2016:

Définition d'un couvert pour une personne :

- 3 assiettes au choix entre assiette plate, creuse et a dessert
- 3 verres au choix entre verre à eau, à vin et coupe de champagne
- 5 couverts au choix (fourchette, couteau, cuillère à soupe, dessert, café)
- 1 coupe à glace ou une coupelle à fruits
- 1 tasse à café et sa soucoupe

TARIFS :

Nombre de couverts	De 1 à 60	De 61 à 100	De 101 à 150	De 151 à 200	De 201 à 260
	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait
	46 €	63 €	83 €	100 €	115 €

TARIFS pour les ASSOCIATIONS de la Commune de Mamirolle

Nombre de couverts	De 1 à 60	De 61 à 100	De 101 à 150	De 151 à 200	De 201 à 260
	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait
	22 €	30 €	40 €	50 €	55 €

La vaisselle de service sera mise à disposition à titre gratuit par l'employée communale en concertation avec le preneur, elle sera fonction du nombre de couverts demandés.

Le petit matériel de cuisine sera mis à disposition à titre gratuit.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs de vaisselle susmentionnés à compter du 1^{er} janvier 2016.

Toutefois les tarifs de vaisselle applicables à tous les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2015 seront ceux mentionnés dans la délibération du 11 avril 2013.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Le Maire

Daniel HUOT